

Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

■ Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

■ commune@ouffet.be

■ www.ouffet.be

■ T : 086/36.61.36

■ F : 086/36.73.79

Application
mobile



Décembre
2024

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h
Samedi : 07/12/24 & 21/12/24 de 10h à 12h



Les bureaux sont fermés les 25 et 26 décembre 2024, ainsi que le 1er janvier 2025

DOUCEURS D'HIVER

STAGE ORGANISÉ PAR LA SITTELLE D'OUFFET

- Du 30/12/24 au 03/01/2025
- De 9h30 à 16h00 - accueil dès 7h30 jusqu'à 18h00
(fermeture exceptionnelle le 31/12 à 16h00)
- 40€ par enfant
- Places limitées

Renseignements et réservations (du 26/11 au 13/12) : sittelle@ouffet.be

Concert de Noël – 08/12/2024

« Christmas & Film Music Memories »

N'oubliez pas ! **C'est le dimanche 8 décembre, à 16h00 en l'Eglise Saint-Médard à Ouffet** qu'aura lieu un concert exceptionnel de Noël « *Christmas & Film Music Memories* » donné par l'Orchestre Symphonique de Liège.





i COLLECTE PORTE À PORTE



A partir de janvier 2025, les déchets seront collectés toutes les deux semaines, les mercredis (et non plus les vendredis)

Premières collectes : samedi 04/01/2025
(car férié le mercredi 1^{er} janvier)

Amélioration environnementale et maîtrise des coûts.

Chaque semaine, des camions de collecte sillonnent les communes de la zone d'Intradel afin de vidanger les conteneurs à puce verts et noirs. Cela représente donc 52 passages de camion par an dans les communes concernées.

En moyenne, dans la zone d'Intradel :

Le conteneur des déchets résiduels (noir) est présenté à la collecte

Seuls 15% sortent le conteneur noir + de 25x/an

> 13x/an

Le conteneur des déchets organiques (vert) est présenté à la collecte

Seuls 5% sortent le conteneur vert + de 25x/an

> 10x/an

Suite à ce constat et afin de **maîtriser l'inflation qui impacte fortement le coût des collectes**, nous avons décidé, en partenariat avec votre commune, d'**adapter le schéma des collectes** en porte à porte.

Dès le 2 janvier 2025, les camions de collecte passeront **UNE SEMAINE SUR DEUX** et non plus toutes les semaines.

Le service minimum qui vous est octroyé reste le même :

- toujours la **même quantité de levée** par ménage
- le **même nombre de kilos par personne**.



Moins de camions sur nos routes = un impact carbone maîtrisé et un pas de plus dans la lutte contre les changements climatiques.

S'adapter ensemble.

Intradel et votre commune offrent évidemment des conseils et des solutions afin de vous accompagner au mieux dans ce changement :

1. Sortir vos conteneurs lorsqu'ils SONT PLEINS

Le coût vérité (taxe) vous donne droit à un certain nombre de levées établies par votre commune. A chaque présentation de conteneur, une levée est comptabilisée.

2. Continuer de TRIER toutes les matières

Un bon tri (PMC, papiers/cartons, le verre collecté dans les bulles à verre et les 33 fractions différentes collectées dans nos recyparcs) permet un meilleur recyclage et une **diminution de la quantité de déchets** dans le conteneur noir.

3. Un accompagnement vers la démarche ZÉRO DÉCHET

Un grand nombre de solutions existent pour **réduire votre production de déchets** et vous pouvez d'ores et déjà les retrouver sur notre site internet.

Des ateliers sur la réduction des déchets seront également organisés dans les maisons Zéro Déchet à Waremmes et Verviers, ou directement dans les communes. Rendez-vous sur le site internet www.intradel.be pour en savoir plus.

4. Une MODIFICATION DES VOLUMES DES CONTENEURS individuels

Dès aujourd'hui, vous avez la possibilité d'**augmenter le volume** de vos conteneurs en contactant directement notre call-center au numéro habituel 04/240.74.74. ou par mail à l'adresse info@intradel.be.

Pour rappel, il existe 3 tailles de conteneurs : 40L, 140L ou 240L.

5. Installation et accès aux POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Des PAV sont en train d'être installés dans votre commune. Ceux-ci permettront aux citoyens qui ne peuvent accueillir un conteneur plus grand, de **déposer leurs déchets ménagers résiduels en dehors des jours de collecte** réguliers.

L'**accès aux PAV se fera via un badge** (lié à votre adresse et donc à vos quotas) distribué par Intradel. Vous pourrez le recevoir en contactant directement notre call-center au numéro habituel 04/240.74.74. ou par mail à l'adresse info@intradel.be.

Ces PAV sont équipés d'un système de pesée ; tous kilos déposés seront donc comptabilisés dans votre quota!

Vous aurez le choix entre l'option 4 ou l'option 5.



Cas particuliers

Nous avons essayé d'envisager tous les cas de figures possibles et d'y apporter des solutions. Toutefois, nous sommes bien conscients que d'autres situations auxquelles nous n'avons pas pensé peuvent se présenter (famille très nombreuses, personne ayant un handicap etc). Ils seront examinés au cas par cas conjointement par Intradel et la commune.

Intradel



04 240 74 74
www.intradel.be

MCH – Expert en aides publiques

Vous souhaitez créer une ASBL ou renforcer votre structure existante ?

Vous souhaitez créer une ASBL ou renforcer votre structure existante ? MCH, expert en aides publiques, vous propose un **soutien administratif et juridique complet**. Que vous soyez en phase de création ou en activité, MCH vous accompagne, moyennant une cotisation annuelle de 50,00€ (pour les ASBL de l'arrondissement Huy-Waremme) et de 75,00 € (pour les ASBL en dehors de l'arrondissement), dans une large gamme de services, tels que :

- Bénéficiaires effectifs au registre UBO ;
- Recherche du ou des code(s) NACEBEL adéquat(s) ;
- Insertion ou modification de données à la BCE via MYENTERPRISE ;
- Création et introduction de la déclaration à l'IPM (Impôt des Personnes Morales) sur Biztax ;
- Accompagnement dans les démarches liées à la taxe compensatoire éventuelle sur les droits de succession si l'ASBL se constitue un patrimoine de plus de 50.000 € ;
- Mise en place d'une comptabilité simplifiée ;
- Informations sur les défraiements des volontaires (convention-type), les frais réels ou forfaitaires, les assurances collectives et volontaires.
- Aide à la rédaction et publication des statuts (constitution ou mise en conformité avec le CSA) ;
- Aide au dépôt du PV et à la publication au Moniteur ;
- Aide à la liquidation et dissolution d'une ASBL (PV-type, consignes et documents pour la publication au Moniteur).
- Déclaration de commencement d'activités par le formulaire 604A à la TVA ;
- Informations sur les différents systèmes de défraiement ou rémunération pour les joueurs et entraîneurs des sports de balle suivants : volleyball, basketball, handball et hockey ;
- Informations sur les différents systèmes de défraiement ou rémunération pour les joueurs et entraîneurs des clubs de football ;

→ **Pour toute information ou un accompagnement personnalisé :**

Stéphane Coudyzer : 085849789 | s.coudyzer@mch-economie.be | Avenue Delchambre, 5, 4500 Huy

Ou via : <https://www.mch-economie.be/categorie/aide-creation-gestion-asbl-associations.html>.



GREOVA – Plateforme CRAFT

Le **Groupeement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève** (GREOVA), en collaboration avec 14 communes, dynamise l'économie locale avec la **plateforme CRAFT**, un outil innovant et gratuit, offert par Wallonie Entreprendre. Cet **annuaire digital recense commerces, entreprises et indépendants, facilitant leur visibilité et leur mise en réseau**. Classés par catégories et localisés via une carte interactive, les acteurs économiques profitent d'une **promotion optimisée et accessible**. Entièrement sécurisé et conforme au RGPD, CRAFT permet de mettre à jour les données à tout moment.



→ **Profitez de cet outil pour renforcer votre visibilité et dynamiser vos échanges locaux !**

Nous encourageons tous les acteurs économiques à mettre à jour leurs informations sur cette plateforme via le lien suivant : <https://www.greova.be/annuaire-des-acteurs-economiques/> !

Actualités du Judo Club d'Ouffet

Compétition Lincet : Début octobre, quelques-uns de nos judokas ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors de la compétition amicale organisée à Lincet. Voici un petit retour des résultats: Mathieu Cornet (3e), Guillaume Steffen (2e), Ethan Loix (1er), Charlotte Jaa (2e), Renaud Loix (3e).

Initiation Compétition Marchin: Dans le cadre des valeurs que nous affectionnons particulièrement, certains de nos petits judokas ont pu participer à l'initiation à la compétition, organisée le 10/11 par nos amis du Judo Club de Marchin, pour les enfants de 6 à 12 ans.

Sponsor et Saint-Nicolas: Le 6 décembre, nous aurons le grand plaisir de pouvoir offrir une belle Saint-Nicolas à tous nos judokas, grands et petits, en partie, grâce au soutien de notre sponsor, la société Combustibles Lallemand de Poulseur. Merci à M. Lallemand pour ce soutien.

Si vous souhaitez nous rejoindre : il y a cours les lundis et vendredis (sauf pendant les vacances d'hiver). Les cours reprendront le lundi 06/01/2025. Accessible à tous dès 6 ans et sans limite d'âge.

Quand? Lundi et vendredi de 19h à 20h pour les enfants
Jusque 20h30 pour les plus grands.

Où ? Au hall omnisport de l'ILC Saint François
rue du Perron à Ouffet

Combien ? 140€ pour l'année,
donnant accès aux cours et aux compétitions
incluant l'assurance et l'affiliation à la Ligue

Contacts - Eric Loix: 086/367037 - Renaud Loix: 0472/588843
judoclubouffet@gmail.com

Infos / Actualités - www.facebook.com/judoclubOuffet



Enquête publique

PROVINCE DE LIEGE - Arrondissement de Huy - Commune d'OUFFET

Enquête publique relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 4^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2028-2033).

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les propositions de calendrier et de programme de travail ainsi que les enjeux majeurs (« questions importantes » en matière de gestion de l'eau) du quatrième cycle de Plans de gestion, à la demande du Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
22 novembre 2024	2 décembre 2024	Administration communale d'Ouffet Rue du Village 3 à 4590 Ouffet jusqu'au 2 juin 2025 à 11h30	Service Urbanisme Rue du Village 3 à 4590 Ouffet

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 10h00 à 12h00 (uniquement sur rendez-vous) à l'adresse reprise ci-dessus.

Les documents sont également consultables au siège du Contrat Rivière Ourthe situé Place Del Cour 1 à 4180 HAMOIR et sur le site Internet du SPW eau.wallonie.be.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, toute personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur IMHAUSER Renaud.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail ou par courrier et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

Calendrier, programme de travail et enjeux majeurs en matière de gestion de l'eau. 4^{ème} cycle de Plans de Gestion par district hydrographique 2028-2033
Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface, Du SPW ARNE Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Ouffet, le 22/11/2024.

Par le Collège,

La Directrice Générale

La Bourgmestre,

H. PREVOT

C. MAILLEUX

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces documents sont soumis à enquête publique en vertu de l'article D 26 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau.